



CONCOURS S-85-25-26

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN VOIRIE FORESTIÈRE - INSTRUCTEUR DE PELLE

Lieu de travail : Centre de formation professionnelle
Heures de travail : 44 heures par semaine
Horaires de travail : Du lundi au jeudi, de 6 h à 17 h
Statut : Poste régulier cyclique, périodes de travail :
Mi-avril à mi-juillet et mi-août à mi-décembre
Supérieur immédiat : La direction de l'établissement
Entrée en fonction : Le 11 août 2025

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister le personnel enseignant ou le personnel responsable désigné dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux relatifs à l'apprentissage de notions et aux exercices pratiques dans le cadre de la formation professionnelle. Elle exerce, selon les besoins, des fonctions de démonstrateur, de moniteur, d'instructeur et de répétiteur auprès des élèves pour la réparation et l'entretien de véhicules lourds et de machineries, en atelier, sur le chantier, sur la route et en milieu forestier. Elle accompagne également les élèves dans la réalisation de projets.

Elle devra plus précisément faire les tâches suivantes :

- Opérer et démontrer le fonctionnement de la pelle hydraulique ;
- Identifier les types de dépôts et connaître leur utilisation ;
- Pouvoir planifier les travaux en fonction de la topographie et de l'hydrographie ;
- Pouvoir effectuer l'entretien des équipements utilisés dans sa fonction et de faire les réparations mineures, en plus d'assister le mécanicien au besoin ;
- Connaître et appliquer les normes d'intervention en milieu forestier et pouvoir assurer le suivi du RADF ;
- Pouvoir installer et démontrer la pose de ponceaux, de pontages temporaires et en faire la stabilisation ;
- Connaître la granulométrie du matériel dans la sablière. Savoir classer et utiliser les matériaux appropriés ;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

OU

Être titulaire d'un certificat de qualification valide ou d'un certificat de compétence-compagnon approprié à la formation dispensée et avoir cinq (5) années d'expérience dans l'exercice du métier visé par cette qualification.

Cette personne devra posséder un permis de conduire valide de la classe nécessaire.

Autres

Être un bon communicateur

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Milieu collaboratif ;
- ❖ Avantages sociaux compétitifs ;
- ❖ Salaire horaire entre 26,63\$ et 34,45\$, selon expérience ;
- ❖ Accès à un programme d'insertion professionnelle ;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées ;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

**CETTE OFFRE D'EMPLOI VOUS
INTÉRESSE ? VOUS PENSEZ
POSSÉDER LE PROFIL ?**

**DATE LIMITE POUR POSTULER :
3 août 2025, à 16 h**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le numéro du concours, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ressources.humaines@cssh.gouv.qc.ca

**SEULES LES PERSONNES
RETENUES SERONT CONTACTÉES**

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins